



Poursuite des travaux Villa Parisienne

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux va profiter des travaux réalisés dans le cadre de l'écoquartier de l'Ancre de Lune pour achever la reprise des assainissements des habitations existantes de la Villa Parisienne.

A cet effet, l'entreprise VEOLIA va intervenir à compter du 12 avril 2021.

Afin de faciliter ces travaux, il serait souhaitable d'éviter de stationner dans la Villa Parisienne à compter du 11 avril au soir.



Les travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Paris Aménagement par COLAS reprendront début mai.



Poursuite des travaux Villa Parisienne

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux va profiter des travaux réalisés dans le cadre de l'écoquartier de l'Ancre de Lune pour achever la reprise des assainissements des habitations existantes de la Villa Parisienne.

A cet effet, l'entreprise VEOLIA va intervenir à compter du 12 avril 2021.

Afin de faciliter ces travaux, il serait souhaitable d'éviter de stationner dans la Villa Parisienne à compter du 11 avril au soir.



Les travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Paris Aménagement par COLAS reprendront début mai.